

Conseil communal de Lausanne

Initiative : interpellation urgente
Titre : vers la sobriété énergétique : éteignons l'éclairage extérieur
Initiant-e(-s) : Vincent VOUILLAMOZ

À l'heure des annonces de pénurie et menaces de blackout électrique durant l'hiver prochain et les suivants, nous estimons urgent que la Ville de Lausanne donne l'exemple de la sobriété énergétique en prenant des mesures fortes pour réduire le gaspillage d'énergie électrique dans l'espace public.

Dans son rapport-préavis 2020/43, répondant au postulat de Graziella Schaller, « Offrons les étoiles aux Lausannois », la Municipalité précisait que l'éclairage public lausannois consomme plus de 5 GWh d'électricité par an, soit grosso modo la consommation annuelle de 1'500 ménages, non compris leur éventuelle consommation d'énergie électrique pour le chauffage ou la production d'eau chaude.

Dans ce même rapport, la Municipalité annonçait son objectif de réduire cette consommation de 25% à l'horizon 2028, moyennant d'importants investissements pour le remplacement des luminaires et leur télégestion. À la lueur des événements géopolitiques tels que la guerre en Ukraine et la sortie de la pandémie qui mettent en péril l'approvisionnement électrique de toute notre communauté, cet objectif nous apparaît désormais insuffisant et bien trop lointain.

Conscients qu'éteindre un seul interrupteur ne suffira pas à réduire les risques d'approvisionnement électrique hivernal, nous estimons que l'addition de nombreuses mesures, aussi modestes soient-elles, peut avoir un réel effet collectif, maintenant que le Conseil fédéral nous appelle à réduire notre consommation d'électricité, en espérant nous épargner des interdictions, contingentement voire délestages.

Par ses ressources et sa taille, notre ville peut clairement montrer l'exemple de la réduction des dépenses énergétiques, et inspirer d'autres collectivités publiques tout comme des entités privées soucieuses de contribuer solidairement aux efforts visant à la stabilité et la sécurité de notre approvisionnement en électricité.

Au vu de l'impact social et économique majeur consécutif à une rupture de l'approvisionnement de notre ville en électricité, nous interpellons la Municipalité sur sa marge de manœuvre et ses plans d'actions à court terme.

Conseil communal de Lausanne

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

1. Quelle est la part de l'éclairage public dans la consommation d'énergie électrique de l'administration communale ?
2. Afin de limiter la dépense énergétique, la Municipalité est-elle en mesure de diminuer notablement l'éclairage public, par exemple en l'éteignant entre minuit et 5h hors des grands axes ?
3. A l'instar de l'action ponctuelle mise en œuvre durant une nuit des Perséides 2022, la Municipalité peut-elle s'engager à éteindre la pollution lumineuse des parcs et l'illumination des monuments sans délai ?
4. Vitrines et enseignes commerciales : la Municipalité dispose-t-elle d'instruments légaux ou réglementaires lui permettant d'obliger leurs détenteurs et exploitants à éteindre leur vitrines et enseignes commerciales durant la nuit, par exemple entre 22h et 6h ?
5. À défaut, la Municipalité peut-elle s'engager à réunir rapidement les associations lausannoises de commerçants pour les inciter à éteindre toutes leurs vitrines et enseignes durant la nuit, y compris durant les fêtes de fin d'année ?
6. Illuminations de fin d'année : pour marquer sa solidarité avec les personnes et entreprises subissant de fortes hausses de leurs charges d'électricité, la Municipalité est-elle prête à proposer une alternative aux illuminations de Noël et aux installations de Lausanne Lumières ?
7. Omniprésentes dans l'espace public, les affiches lumineuses portent un message particulièrement contradictoire à la campagne fédérale d'économies d'énergie. Dans quelle mesure, la Municipalité pourrait faire éteindre sans délai les affiches lumineuses installées sur l'espace public.

Lausanne, le 13 septembre 2022

Signataire(s) :

Sara GNONI

Alice DE BENOIT

Vircent VOJILLAMOZ

Virginie CAVALLI

Charlotte DE LA BAUME

Johann DUPUIS

Valéry BEAUD

Marie-Thérèse SANGRA

Pauline BLANC

Mathilde MAILLARD